



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 09 Aout 2024 au COSEC à Dinard.

Les membres de l'ADUPP se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 9 Aout 2024 au Cosec à Dinard, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique ou lettre pour les adhérents n'ayant pas d'adresse électronique, dans la forme et délai conformes aux dispositions statutaires.

Liste d'émargement identique à l'AGE de 17h30

Inscrit : 118

Présents : 39

Représentés : 14

L'Assemblée générale ordinaire est ouverte à 18h00

Louis Penhouet est nommé Président de Séance

Jean-François Courtel est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Adoption du procès verbal de l'AG 2023

Rapport moral et d'activité

Rapport financier

Rétrospective 2010-2024

Election du 1/3 sortant

Point sur le dragage

Apéritif dinatoire

Procès-verbal AG 2023 : le PV de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité par vote à main levée

Rapport moral :

Le président fait par des différentes réunions et animations:

De bureau et de CA, pour l'organisation des différentes activités, des rencontres avec les élus et la préparation des Conseils Portuaires.

Il félicite les membres du Groupe de Travail Communication pour leur excellent travail :

La lettre mensuelle ;

Le réaménagement du Site.

Réunions du conseil portuaire, fin 2023 nos représentants ont donné un avis sur les tarifs 2024 et en mars sur le budget primitif

De la création du CLUPP :

CLUPP qui a élu comme représentants au conseil portuaire :

Titulaires, Pascal Caro, Vincent Motte, Loïc Doumalin

Suppléants, Jean-François Courtel, Laurent Vix, Daniel Nilly.

Des animations :

Pot sur l'estacade en juillet 2024 avec remises de chèque :

Aux canotiers,

A l'association Voile solidaire,

A l'association des orphelins des marins péris en mer.

Fête du port le 27 juillet avec notre concours de pêche.

Pardon de la mer dimanche 11 Aout 2024

Le rapports Moral est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

Rapport Financier présenté par Jean-Jacques Foucher

Arrêté des comptes au 31 Décembre 2023

Dépenses : 6799,90 €

Recettes : 7240 €.

Résultat : 440,10 €

Compte livret : 20 500 €

Le rapport financier est accepté à l'unanimité

Election du 1/3 sortant :

Sortants : Jean-François Picquart qui ne se représente pas

Bertrand Lavigne qui se représente

Louis Penhouet qui se représente

Nouveaux candidats : Vincent Motte
Loïc Doumalin
Laurent Vix

Les candidats à leur réélection et les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité par vote à main levée.

Louis Penhouet ferme la séance à 19h15 en souhaitant bon vent aux Plaisanciers du Port Alain Colas de Dinard.

Louis PENHOUET

Jean-François COURTEL

Président de séance

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Penhouet', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.F. Courtel', written in a cursive style.